



# AQUA' SAUVETAGE VAROIS

Centre Départemental de Formation – Var – Région PACA - FNMNS  
Organisme de Formation déclaré sous le n° 93.83.05620.83



## Dossier d'Inscription PSE 2

Vous souhaitez vous engager dans une formation aux Premiers Secours en Équipe de Niveau 2 (PSE 2) qui peut déboucher sur une activité saisonnière ou professionnelle dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique.

*Aqua' Sauvetage Varois* est une association qui organise des formations initiales et continues principalement en relation avec les métiers de la natation et du sport. Elle présente également ses candidats aux examens officiels. L'Organisme de Formation regroupe des adeptes du milieu sportif, tous passionnés de sauvetage et de secourisme. Ils sont tous affiliés à la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport.

L'entrée en formation PSE 2 vous engage à respecter la planification de celle-ci.

*Aqua' Sauvetage Varois* s'engage à mettre en place les moyens humains, matériels et pédagogiques nécessaires à la réussite de chacun des apprenants, en conformité avec les référentiels du Centre National de Formation de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport. Le fait de suivre la formation ne donne pas ni le titre, ni le diplôme d'équipier secouriste. Dans le cas où l'apprenant ne valide pas un ou plusieurs objectifs pédagogiques, *Aqua' Sauvetage Varois* proposera une journée de rattrapage. En cas de non validation, l'Organisme de Formation ne pourra pas être tenu pour responsable.

La formation PSE 2 vient en complément de la formation PSE 1. L'apprenant doit être à jour de sa formation continue annuelle obligatoire (ou un PSE 1 en cours de validité), et connaître parfaitement toutes les procédures et techniques du secouriste.

*Aqua' Sauvetage Varois* se réserve le droit de retirer la candidature des apprenants inscrits ne remplissant pas les conditions d'assiduité ou de rigueur.

De plus, aucun remboursement de la formation ne sera, ni effectué, ni exigible en cas de non validation de la formation ou pour un des motifs précédemment cités.

### Notre valeur ajoutée :

**Notre formation est encadrée par des formateurs de formateurs, formateurs en premiers secours, ayant une réelle activité opérationnelle. Cela permet d'apporter un réalisme supplémentaire de la formation pour que les apprenants soient plongés dans leur futur rôle d'équipier secouriste (PSE 2).**

NOM, Prénom, Date et Signature :  
Précédée de la mention « **lu et approuvé** »

Version du 01/01/2022

**FNMNS**

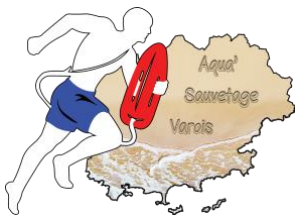
Association n°W833004217 fondée le 25 juin 2018 (JORF n°1497 du 07 juillet 2018)  
128 chemin François de Belsunce sise LE VAL (83143)

☎ 06 19 55 50 59 - ✉ info@asv83.fr

SIRET : 840 964 258 00015 – Code APE 8559B



REPUBLIQUE FRANÇAISE



# AQUA' SAUVETAGE VAROIS

Centre Départemental de Formation – Var – Région PACA - FNMNS  
Organisme de Formation déclaré sous le n° 93.83.05620.83



## Informations PSE 2

### Déroulement de la session :

Dates de Formation : les **02, 03, 09 et 10 avril 2022**

Durée : **29 heures minimum**

Lieux de Formation : **83120 STE MAXIME (lieu exact à définir)**

**Le programme de formation vous sera communiqué dès retour de ce présent dossier**

Contact : **Damien SPIESS** - Téléphone : **06 19 55 50 59** - Mail : [info@asv83.fr](mailto:info@asv83.fr)

### Formations auxquelles nous pouvons encore vous préparer :

Formations Continues en Secourisme  
Premiers Secours en Équipe niveau 1  
Premiers Secours en Équipe niveau 2  
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique  
Formations Continues du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique  
Formation au Surveillant Sauveteur Aquatique en Eaux Intérieures et Littoral  
Formations de Formateurs en Prévention et Secours Civiques  
Formations de Formateurs en Premiers Secours

### Condition d'accès

Obtenir au préalable le PSE 1  
Avoir impérativement 16 ans au dernier jour de la formation  
S'acquitter des frais de formation  
S'engager à suivre assidûment la formation.

### Le cout de votre Formation :

**300,00 €\* pour votre formation PSE 2**

**\* Hors Frais de Gestion pour les financements « Compte Personnel de Formation » et/ou « Pôle Emploi » et/ou OPCO,  
Pour ces nous contacter**

Version du 01/01/2022

**FNMNS**

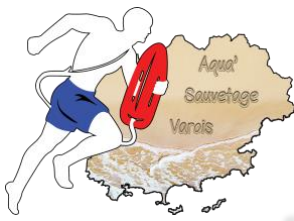
Association n°W833004217 fondée le 25 juin 2018 (JORF n°1497 du 07 juillet 2018)  
128 chemin François de Belsunce sise LE VAL (83143)

☎ 06 19 55 50 59 - ✉ [info@asv83.fr](mailto:info@asv83.fr)

SIRET : 840 964 258 00015 – Code APE 8559B



REPUBLIQUE FRANÇAISE



# AQUA' SAUVETAGE VAROIS

Centre Départemental de Formation – Var – Région PACA - FNMNS  
Organisme de Formation déclaré sous le n° 93.83.05620.83



## Déroulement de la Formation

### Premiers Secours en Equipe niveau 2

**Pré requis :** PSE 1 (en cours de validité ou à jour de la formation continue).

**Objectifs :** L'équipier secouriste doit être capable de s'intégrer au sein d'une équipe de secours pour prendre en charge, sur les plans technique et humain, une victime d'un accident ou d'une détresse vitale, afin de la mettre dans les meilleures conditions possibles pour une éventuelle prise en charge ultérieure. A ce titre, il doit savoir dialoguer avec les équipes médicales qui seront appelées à prendre le relais et, le cas échéant à s'intégrer à leur action.

### Contenu de la formation :

- Rôle et mission de l'équipier secouriste
- Protection et sécurité
- Rappel sur les bilans
- Les malaises et affections spécifiques
- Les atteintes circonstanciées
- Les traumatismes
- Les souffrances psychiques et comportements inhabituels
- Relevages et brancardages
- Les situations particulières

### Conditions de délivrance du PSE 2 :

Une évaluation individuelle portant sur l'apprentissage de tous les gestes techniques

Une évaluation en équipe où le candidat doit atteindre au moins une fois les 7 objectifs pédagogiques définis

**Les 02, 03, 09, 10 avril 2022 – 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00**

**FNMNS**

Association n°W833004217 fondée le 25 juin 2018 (JORF n°1497 du 07 juillet 2018)  
128 chemin François de Belsunce sise LE VAL (83143)

☎ 06 19 55 50 59 - ✉ info@asv83.fr

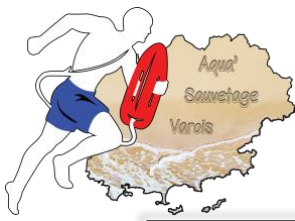
SIRET : 840 964 258 00015 – Code APE 8559B



Version du 01/01/2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE



# AQUA' SAUVETAGE VAROIS

Centre Départemental de Formation – Var – Région PACA - FNMNS  
Organisme de Formation déclaré sous le n° 93.83.05620.83



## Fiche de Renseignements Administratifs

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Lieu :

Département :

Sexe :

Age :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adresse email :

Téléphone :

Situation Professionnelle :

Diplômes Scolaires :

Diplômes et Brevet Sportifs détenus :

Numéro, date et lieu d'obtention du PSE 1 :

Date de la dernière Formation Continue PSE :

### Choix de la formule PSE 1 :

Formule	Durée	Coût	X
PSE 2	29h Minimum	300,00 € *	

\* Possibilité de prise en charge du coût de la formation par la formation professionnelle (OPCA, CPF, Pole Emploi), nous contacter  
Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant et d'opposition à leur traitement.

**La formation est ouverte à toutes les personnes souhaitant se former pour devenir Equipier Secouriste, les places étant limitées, les dossiers seront retenus par ordre d'arrivée et complet.**

**FNMNS**

Association n°W833004217 fondée le 25 juin 2018 (JORF n°1497 du 07 juillet 2018)  
128 chemin François de Belsunce sise LE VAL (83143)



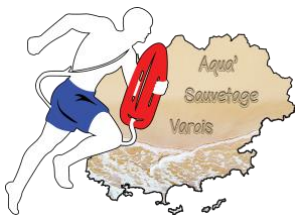
☎ 06 19 55 50 59 - ✉ info@asv83.fr

SIRET : 840 964 258 00015 – Code APE 8559B

Version du 01/01/2022



REPUBLICQUE FRANÇAISE



# AQUA' SAUVETAGE VAROIS

Centre Départemental de Formation – Var – Région PACA - FNMNS  
Organisme de Formation déclaré sous le n° 93.83.05620.83



## Autorisation Parentale

### AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION A LA FORMATION

#### « Premiers Secours en Équipe niveau 2 »

**Je soussigné(e) :**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

**Autorise ma fille / mon fils :**

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

à :

**À participer, à la formation PSE 2, dispensée par l'organisme :**

**« Aqua' Sauvetage Varois »**

**Centre Départementale de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport**

qui se déroulera Ste Maxime (83120), les :

Samedi 02 avril, dimanche 03 avril, samedi 09 avril et dimanche 10 avril 2022.

Pour faire valoir ce que de droit,

Signature :

Version du 01/01/2022

**FNMNS**

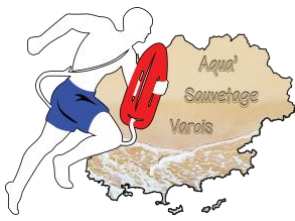
Association n°W833004217 fondée le 25 juin 2018 (JORF n°1497 du 07 juillet 2018)  
128 chemin François de Belsunce sise LE VAL (83143)

☎ 06 19 55 50 59 - ✉ info@asv83.fr

SIRET : 840 964 258 00015 – Code APE 8559B



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# AQUA' SAUVETAGE VAROIS

Centre Départemental de Formation – Var – Région PACA - FNMNS  
Organisme de Formation déclaré sous le n° 93.83.05620.83



## Responsabilité civile :

Garantie les assurés contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir à raison des dommages corporels, matériels et immatériels.

## Protection juridique de base :

Le sinistre garanti est le litige ou le différend dont le fait générateur se situe pendant la période où l'assuré a la qualité de membre.

## Garanties individuelles Accidents :

- Capital décès : 17 000 €
- Capital invalidité : 33 000 € réductible en fonction du taux d'IPP
- Remboursement du forfait hospitalier, sans limitation, ni montant, ni durée
- Frais de prothèse dentaire : 50 €
- Bris de lunettes ou frais de lentilles : 70 €
- Frais de soins : en complément de la Sécurité Sociale à concurrence de 100 % du tarif de responsabilité
- Frais de transport pour se rendre aux soins prescrits : à concurrence des frais réels.

## Garanties Assurances :

Les garanties d'assistance sont assurées aux victimes dès lors que l'accident ou la maladie grave est survenu plus de 50 km de leur domicile (à moins de 50 km du domicile, les frais de premier transport sont pris en charge).

Prise en charge du déplacement aller-retour d'un proche lorsque l'assuré est hospitalisé plus de 10 jours.

Prise en charge du retour prématuré de l'assuré en déplacement à l'étranger en cas de décès de son conjoint ou d'un ascendant au premier degré.

## Couverture Responsabilité Civile de l'Adhérent :

L'adhérent est garanti contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à raison des dommages corporels, matériels immatériels causés aux tiers et survenus pendant les activités garanties.

La couverture d'assurance obligatoire qu'à souscrite Aqua' Sauvetage Varois vous permet principalement de vous prémunir contre un risque engageant un tiers. C'est pourquoi, nous vous informons de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne, ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels.

Il s'agit en particulier d'une individuel accident, ou d'une garantie complémentaire en perte de salaire ou de revenus n'ayant pas pour objet de se substituer aux obligations des employeurs et aux organismes de prévoyance, elle n'intervient qu'en complément de ceux-ci. En prenant en charge la surprime, vous pouvez procéder à une extension de vos garanties.

Si vous souhaitez développer une telle extension de garantie, qui serait à votre charge, vous devez nous contacter.

Version du 01/01/2022

**FNMNS**

Association n°W833004217 fondée le 25 juin 2018 (JORF n°1497 du 07 juillet 2018)

128 chemin François de Belsunce sise LE VAL (83143)

☎ 06 19 55 50 59 - ✉ info@asv83.fr

SIRET : 840 964 258 00015 – Code APE 8559B



REPUBLICQUE FRANÇAISE



# AQUA' SAUVETAGE VAROIS

Centre Départemental de Formation – Var – Région PACA - FNMNS  
Organisme de Formation déclaré sous le n° 93.83.05620.83



## Pièces à fournir au dossier d'inscription

Dossier à renvoyer par mail : [info@asv83.fr](mailto:info@asv83.fr)

Dossier d'inscription PSE 2 signé (première page)

Fiche de renseignements administratifs complétée

Photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité

L'autorisation Parentale signée pour les apprenants mineurs

Copie du Certificat de compétence de secouriste – PSE 1 ou équivalent (si titulaire) ainsi que de l'attestation de formation continue en cours de validité

En ce qui concerne le règlement, vous pouvez l'effectuer :

- Soit par chèque bancaire à l'ordre d'Aqua' Sauvetage Varois, à l'adresse de l'organisme de formation, 128 chemin François de Belsunce – 83143 LE VAL.
- Soit par virement bancaire (RIB sur demande)

**SEUL UN DOSSIER COMPLET SERA ADMIS POUR POUVOIR PARTICIPER A LA FORMATION.**

Version du 01/01/2022

**FNMNS**

Association n°W833004217 fondée le 25 juin 2018 (JORF n°1497 du 07 juillet 2018)  
128 chemin François de Belsunce sise LE VAL (83143)

☎ 06 19 55 50 59 - ✉ [info@asv83.fr](mailto:info@asv83.fr)

SIRET : 840 964 258 00015 – Code APE 8559B



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE